

Règlement

La randonnée **Plus Belle La Voie 2017** (voir programme au verso) est proposée par l'**AF3V** (délégation régionale Provence-Alpes-Côte d'Azur) avec l'aide de membres de **CCI** (Cyclo Camping International). Elle sera annoncée sur le site de l'AF3V et dans la revue et sur le site de CCI.

Conditions de participation : Chaque cyclo-voyageur doit être autonome. Chaque participant doit disposer de son équipement (vélo, matériel de camping, cartes, pièces de réparation, etc.) et doit rejoindre le groupe par ses propres moyens. Il peut arriver en cours de sortie, le jour qu'il veut, et repartir à sa guise. Attention: toute voiture suiveuse est interdite! **L'adhésion à l'une ou l'autre des associations (AF3V ou CCI) est demandée.** Chacun doit être couvert à titre individuel par une assurance responsabilité civile. Il est demandé à tous, de respecter le code de la route. L'AF3V et CCI déclinent toute responsabilité en cas d'accident.

Rendez-vous : Des rendez-vous seront pris avec les élus disposés à nous accueillir, au cours desquels nous pourrons échanger sur les perspectives offertes par l'itinéraire « La Méditerranée à Vélo » en matière de tourisme, de loisirs, de cadre de vie, et de développement local . Ces rencontres pourront être l'occasion d'un relais médiatique afin de faire connaître et de montrer l'intérêt de ces projets pour le développement touristique et pour notre cadre de vie. Pour ces rendez-vous ainsi que pour les accueils et animations programmés, la présence du plus grand nombre de participants est fortement encouragée. **La coordination de La Méditerranée à vélo** apportera son soutien à l'AF3V en proposant des actions et des outils de communication, en prenant contact avec les médias et en organisant des événements à destination du grand public sur certaines étapes clés. L'ensemble des partenaires de La Méditerranée à vélo et les associations de cyclistes locales seront informées et pourront également participer à cet événement. Des contacts seront pris avec les associations de cyclistes locales pour les informer de notre passage et leur proposer une participation (AF3V, FUB, FFCT...)

Hébergements / restauration : Un hébergement en camping sera prévu à chaque étape, mais ceux qui souhaitent réserver de leur côté un hébergement « en dur » seront libres de le faire : il suffira de le préciser lors de son inscription. Chacun devra organiser ses repas.

Carnet de bord : Un carnet de bord mentionnera, pour chaque étape, les lieux et horaires prévus pour les rendez-vous. Un tracé préconisé sera transmis aux participants et, si chacun est libre d'organiser son itinéraire, il sera recommandé de rouler si possible tous ensemble. Attention : De nombreuses sections ne seront praticables qu'à VTT ou VTC.

Inscriptions : Il ne sera pas demandé de participation financière, chacun se devant d'acquitter le prix du camping le jour de l'arrivée. **Chaque participant devra toutefois, lors de l'inscription, transmettre le n° figurant sur sa carte d'adhérent (AF3V ou CCI) et indiquer à l'organisateur les étapes qu'il a prévu de faire.** Ceci afin de communiquer au plus juste, le nombre de présents dans les campings et lors des rendez-vous organisés. Lorsque plusieurs campings sont proches, l'organisateur retiendra celui qui propose les conditions les plus avantageuses pour l'accueil d'un groupe de cyclistes. L'organisateur aura le souci de négocier les prix les plus bas en demandant la possibilité d'installer plusieurs tentes sur un même emplacement.

Contact : Alain MICHEL, délégué régional AF3V

Courriel : paca@af3v.org

Tel : 04 90 56 58 70 Portable : 06 71 88 16 14